

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية

مديرية التعليم الثانوي التقني

مديرية التعليم الثانوي العام

منهاج

مادة: اللغة الأمازيغية

السنة الثانية من التعليم الثانوي العام والتكنولوجي

جميع الشعب

جانفي 2006

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' EDUCATION NATIONALE

COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES

AHIL N TUTLAYT TAMAZIT
N USEGGAS WIS SIN N TESNAWIT
PROGRAMME DE LANGUE AMAZIGHE
2^{ème} ANNEE SECONDAIRE

Octobre 2005

SOMMAIRE

1. Préambule
2. Finalité de l'enseignement de tamazight en 2^{ème} A.S.
3. Objectifs de l'enseignement de tamazight en 2^{ème} A.S.
4. Profils d'entrée et de sortie
5. Contenus d'apprentissage
 - 5.1. Communication orale
 - 5.2. Lecture
 - 5.3. Ecriture
 - 5.4. Grammaire de la phrase et du texte
 - 5.5. Lexique
6. Igburen n ulemmud
 - 6.1. Inaw
 - 6.2. Amawal
 - 6.3. Tajerrumt
 - 6.4. Taseftit
7. Indications méthodologiques
8. Recommandations pour le manuel scolaire

1. Préambule

Tamazight, dont la prise en charge par le système éducatif est réelle dans un certain nombre de wilayates amazighophônes, est également enseignée à des élèves non amazighophônes, notamment dans les villes à populations cosmopolites.

Cet enseignement prétend rapprocher, à partir de la 1^{re} A.S., autant que faire se peut les niveaux des élèves amazighophônes et non amazighophônes ayant étudié tamazight au collège. Par conséquent, un programme unique est proposé pour la deuxième année secondaire.

Le présent programme porte sur l'enseignement-apprentissage de tamazight aux élèves de la 2^{re} année secondaire, toutes filières confondues. Il se situe dans le prolongement de celui de la 1^{ère} année secondaire et, par conséquent, repose sur une conception de l'apprentissage qui met en relief le développement des compétences. La compétence est ici définie comme un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant d'effectuer des tâches précises.

Les compétences s'acquièrent par l'exercice d'activités de lecture, d'écriture et d'expression orale, à partir de textes variés ou des sujets d'une complexité croissante et de contextes significatifs, ainsi que par une réflexion sur la langue.

A présent, cet enseignement devrait tendre, progressivement, vers l'intercompréhension entre les variantes en usage dans les régions amazighophônes. Le présent programme vise d'atteindre cet objectif, au moins, au niveau des contenus linguistiques. Cependant, le GSD n'ayant pas été accompagné au niveau d'un organisme de recherche en vue de concrétiser cet objectif, ce dernier n'a pas été atteint, et à part le contenu linguistique (grammaire, morphologie, orthographe), le programme se limite à la variante kabyle. Nous allons tenter, avec le concours d'éléments chaouis, de l'adapter, pour commencer, à la variante chaouie.

En principe, ces apprentissages feront l'objet d'évaluation à la fin du cycle secondaire sous forme d'épreuve au baccalauréat, proposée aux élèves concernés par cette discipline.

2. Finalité de l'enseignement de tamazight en 2^{re} A.S.

Comme le programme de la 1^{re} année secondaire, celui de la 2^{ème} AS a pour objectif principal d'amener l'élève à mieux savoir lire, réfléchir, organiser sa pensée, s'exprimer oralement et par écrit. Par conséquent, les connaissances des outils de la langue et leur fonctionnement s'intégreront dans des compétences de lecture, d'écriture et d'expression orale. Leur maniement se fera impérativement dans des séquences visant l'atteinte d'objectifs qui donnent sens aux apprentissages de détails qui relèvent de la langue et de l'expression.

C'est en utilisant les ressources de la langue amazighe acquise dans les différentes activités et dans différentes situations de communication, que les élèves s'insèrent dans la culture du patrimoine amazigh en général et dans la culture littéraire en particulier. Ils seront, en même temps, amenés à lire des textes de cultures et de littératures diverses.

Cela aura pour effet de les rendre conscients de leur identité personnelle et sociale, de les inspirer, de favoriser chez eux leur propre créativité.

3. Objectif de l'enseignement de tamazight en 2^{re} A.S.

L'objectif global de l'enseignement de tamazight à ce niveau est d'assurer aux élèves la capacité de comprendre et de rédiger des textes variés ainsi qu'à communiquer oralement.

Le but de ce programme est que tous les élèves de la deuxième année du lycée acquièrent la maîtrise de tamazight, non seulement comme moyen de communication mais aussi à titre de véhicule de valeurs socioculturelles.

4. Profils d'entrée et de sortie

Sur l'ensemble du cycle secondaire, l'élève élargit et affine ses compétences de communication orale et écrite en tamazight. Ainsi, au terme de la 3^e A.S., il devrait faire preuve d'autonomie dans la production de ses textes au double plan du fond et de la forme. Dans cette optique, l'élève de la 2^{ème} A.S. ayant suivi une scolarité normale, sera amené à développer sa capacité à exprimer sa pensée et son imaginaire à l'oral et à l'écrit, conformément aux règles de fonctionnement de la langue et du discours.

4.1. Profil d'entrée

L'apprenant arrive ainsi, au début de sa 2^{ème} Année Secondaire avec la capacité de :

- produire à l'écrit, un discours correct aux plans linguistique et discursif ;
- organiser son discours en fonction de la situation de communication ;
- produire un récit, décrire un lieu, une personne et un objet ;
- expliquer un fait ;
- exposer ses idées et les défendre ;
- utiliser des documents divers dans le cadre d'une tâche individuelle ou collective.
- maîtriser les règles de transcription.

4.2. Profil de sortie

A ce niveau, les apprentissages viseront tout d'abord la consolidation des acquis des années précédentes, que ce soit au niveau des pratiques langagières ou des pratiques effectives de lecture courante ou la rédaction fréquente de textes variés.

A cet effet, il est attendu de l'apprenant :

- de saisir les particularités d'un texte liées à la situation où il est élaboré, au projet de son auteur et aux conditions de sa réception ;
- de renforcer sa compétence dans la compréhension et la production de récits complexes insérant des passages descriptifs (portrait, lieu...) et des dialogues ;
- de pouvoir s'exprimer oralement pour exposer ses idées et les défendre, exprimer ses sentiments, émettre un avis ;
- de pratiquer des activités de recherche documentaire et de classement des documents, de sélection d'information, d'organisation de travail, dans le cadre d'une tâche individuelle ou collective ;
- de s'inscrire dans une culture de l'expression écrite de formes discursives variées grâce à la lecture assidue de textes appartenant au patrimoine culturel amazigh, algérien, maghrébin et universel.

5. Les contenus d'apprentissage

L'étude de la langue est liée aux formes de discours qui organisent l'enseignement de tamazight au secondaire : la narration, la description, l'explication, l'argumentation. Toujours associée à la lecture, l'écriture et l'expression orale, l'étude de la langue est menée à partir de textes de lectures et doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique à l'intérieur des séquences.

L'accent est mis en 2^{ème} A.S. sur l'approfondissement de la forme narrative du discours et de la description à travers l'étude du roman, de la nouvelle et du théâtre. L'explication et l'argumentation continueront à être traitées de manière superficielle en attendant de les approfondir en 3^{ème} année secondaire.

Le but est que les élèves maîtrisent ces différentes formes de discours du point de vue de leur structuration et de leurs caractéristiques linguistiques en même temps qu'ils enrichissent leur vocabulaire.

La progression d'ensemble est laissée à l'appréciation du professeur, en fonction de son projet, de ses objectifs et du niveau de sa classe.

Ce programme définit clairement les contenus d'apprentissage propres à chaque famille d'activités, à savoir le domaine oral, le domaine écrit et le fonctionnement de la langue.

5.1. Communication orale

Compétences et objectifs d'apprentissage visés : en 2^{ème} année secondaire, l'élève devrait démontrer sa capacité de communiquer oralement dans des situations dont la complexité et les exigences augmentent progressivement. Au cours de l'année scolaire, l'élève s'exercera notamment à :

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Exprimer ses sentiments et ses émotions	- formuler ses réactions - nuancer ses réactions - expliquer ses réactions
2- Exprimer ses points de vue	- énoncer un point de vue ou un jugement - justifier son point de vue ou son jugement
3- Donner ou demander de l'information	- décrire une réalité selon un ou plusieurs aspects - relater un événement ou une expérience personnelle
4- Prendre la parole pour expliquer	- expliquer une démarche ou un processus - expliquer un phénomène
5- Formuler une loi, une règle ou une généralité	- préciser le sujet - décrire une propriété du sujet - donner un exemple
6- Rapporter les paroles d'une personne	- insérer, dans son discours, des citations, des proverbes - insérer un dialogue - rapporter des paroles d'une personne au style direct et au style indirect
7- Comprendre une information	- réagir à l'information entendue en exprimant son accord, son désaccord, son jugement, l'intérêt ou la véracité de l'information
8- Anticiper un résultat, une action ou un dénouement	- exprimer une probabilité ou une éventualité - donner les raisons qui justifient son hypothèse

Contenus d'apprentissage en communication orale

Analyser la situation d'orale

- examiner son intention d'expression : informer, expliquer, influencer... ;
- examiner son intention d'écoute : s'informer, confronter son opinion avec celles des autres ;
- examiner ses conditions de production et d'écoute : cerner le thème ou le sujet.

Cas du récit

- reconstituer l'organisation du récit ;
- discerner le point de vue adopté dans le récit.

La chanson ou le poème

- reconstituer le contenu du poème ou de la chanson en relevant les indices qui renseignent sur les êtres, les objets, les réalités, les lieux, le temps, les émotions et les sentiments :
 - les indices lexicaux ;
 - les indices textuels : association d'images, de mots, de sens ou de sonorités ;
 - les indices prosodiques : rythme, débit, intonation ;
 - les indices sonores : musique, effets sonores.
- reconstituer l'organisation du poème ou de la chanson : les éléments qui structurent le texte ;
- discerner le point de vue adopté dans le poème ou la chanson ;
- s'informer sur le contexte socioculturel et historique du discours ;
- observer si la voix qui énonce le poème ou la chanson (indépendamment de l'interprète ou de l'auteur) présente directement ou indirectement sa perception du monde ;
- discerner les valeurs véhiculées par le poème ou la chanson : relever les indices qui permettent de reconnaître les valeurs exprimées implicitement ou explicitement :
 - les indices textuels : descriptions, caractéristiques de l'univers poétique, progression thématique ;
 - les indices lexicaux : choix des mots, registre de langue ;
 - les indices prosodiques.

En situation d'explication

- reconnaître le sujet de l'explication ;
- reconstruire le plan de l'explication : introduction, phase explicative, conclusion ;
- organiser l'information à communiquer : choisir des procédés explicatifs (une définition, une description, une comparaison, une présentation d'exemples, une reformulation, un contraste, une illustration, etc.) ;
- planifier son propos : prévoir une phase de questionnement, une phase explicative et une phase conclusive.

Participer à un débat

Planifier son intervention en fonction du procédé argumentatif choisi : une introduction claire, l'argumentation où sera traité le sujet retenu, une conclusion par la reformulation de la thèse.

Présenter ses propos

- prendre la parole en tenant compte des composantes de la situation de communication : assurer la cohérence de ses propos et rendre clairement ses idées ;
- intervenir pour contribuer à la progression d'une discussion ou d'un débat.

5.2. Lecture

Compétences visées : au terme de la deuxième année secondaire, l'élève devrait témoigner d'une capacité à lire des textes littéraires et courants, à exprimer son point de vue sur le texte lu et à tirer profit de l'information que contiennent les textes courants (descriptifs, explicatifs, argumentatifs) : l'objectif d'apprentissage de la lecture est d'amener l'élève à développer l'habileté à lire diverses formes de messages écrits (textes courants, contes, romans, poésie, bande dessinée, fables, légendes, pièces de théâtre, etc.). A cet effet, l'élève doit être mis, tout au long de cet apprentissage, en contact avec la diversité des écrits. Il accroîtra, parallèlement, sa capacité de

comprendre ces textes et d'utiliser l'information recueillie pour accomplir des tâches scolaires ou faire des recherches sur un sujet abordé en classe.

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Se donner une vision d'ensemble d'un texte	1- Survoler le texte et repérer les indices qui annoncent le sujet et les aspects traités (paratexte). 2- Dégager l'idée principale d'un texte : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et lire ce qui traite d'un aspect donné ; - Sélectionner le passage qui énonce l'idée principale ;
2- Saisir globalement l'information du texte lu	1- Etablir des liens dans le paragraphe : <ul style="list-style-type: none"> - Dégager le sujet du paragraphe ; - trouver l'idée principale et les idées secondaires ; - Repérer les mots, les expressions ou les phrases qui annoncent les idées que contient le paragraphe. 2- Etablir des liens entre les phrases : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les éléments de la cohérence du texte et de la cohésion entre les phrases. 3- Situer le contexte, les personnages, les péripéties. 4- Découvrir l'intrigue : schéma narratif et schéma actanciel.
3- Interpréter des questions, des consignes et des problèmes	1- Repérer le mot ou le groupe de mots importants : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la portée de la question ; - Reconnaître l'action à faire et les conditions exigées ; - Faire le lien entre l'information donnée et l'information recherchée. 2- Etablir des liens entre l'information lue et ses connaissances antérieures : <ul style="list-style-type: none"> - Réagir à l'information lue ; - Faire des comparaisons ; - Formuler une information nouvelle.

Contenus d'apprentissage en lecture de textes littéraires

Textes narratifs

- Analyser la situation de lecture

- Explorer l'univers narratif, le langage ainsi que l'organisation du texte ;
- rassembler l'information biographique et bibliographique dont on dispose sur l'auteur et la compléter au besoin ;

- s'aider du paratexte pour reconnaître le genre de texte, le type de récit et le caractère réel ou fictif de l'univers narratif ;
- pratiquer une lecture continue ou intermittente, intégrale ou sélective pour répondre à un besoin.

- Construire le sens du texte

- Reconnaître les personnages, leurs traits physiques, psychologiques, intellectuels, linguistiques et socioculturels ;
- cerner l'intrigue, les enjeux, les rôles, les moyens d'action des personnages (ruse, fuite, etc.) ;
- reconnaître l'importance des lieux, de l'époque et des personnages dans l'histoire ;
- dégager le thème ou les thèmes du texte ;
- reconstruire le plan du texte narratif ;
- reconnaître les éléments de continuité, et de progression qui contribuent à la cohérence du texte (éléments de la progression thématique, voir comment est assurée la cohérence dans un texte) ;
- distinguer dans un texte narratif un passage dialogué, descriptif, explicatif ou argumentatif ;
- reconnaître le point de vue adopté dans un texte (présence ou effacement de l'auteur) ;
- discerner les valeurs véhiculées par le texte en observant les valeurs explicitées ou révélées par les personnages et les valeurs associées au lieu et à l'époque de l'histoire ;
- découvrir les buts du texte : chercher à satisfaire son besoin d'imaginaire et d'esthétique ou à influencer sur le destinataire.

- Réagir au texte

- Se situer par rapport au texte en établissant des liens :
 - entre son milieu socioculturel et celui qui est représenté dans le texte ;
 - entre son expérience et ce que vivent les personnages (goût, sentiments, croyances, opinions, etc.).

Textes poétiques

- Découvrir l'univers poétique

- Dégager les éléments de l'univers explicitement désignés ou caractérisés et ceux évoqués par des associations d'idées, d'images, de mots, de sonorités ;
- dégager l'univers évoqué par des symboles.

- Discerner les éléments qui servent à organiser un texte poétique

- La versification : longueur du vers, le regroupement de vers (strophe, couplet, refrain), la ponctuation, la qualité et la succession des rimes, etc. ;
- la répétition de sonorités, de mots, de constructions syntaxiques, l'effacement de mots, la mise en relief.

Contenus d'apprentissage en lecture de textes courants

Analyse de textes courants : deux points communs

- Reconnaître, dans un texte donné, l'insertion d'un passage d'un autre type et en reconnaître l'intérêt ;
- reconnaître, dans un texte donné, l'insertion d'un discours rapporté et en reconnaître la pertinence.

Analyse de textes descriptifs

- Explorer le langage et l'organisation d'un texte descriptif ;
- survoler le texte en observant les intitulés, les procédés typographiques, le découpage et l'illustration pour reconnaître le sujet de la description et avoir un aperçu des buts du texte ;
- reconnaître le sujet de la description en :

- dégagant précisément ce qui est décrit : un objet, un être, une situation, un événement, une action, un fonctionnement, une procédure, un processus, etc. ;
 - identifiant les parties (composantes, phases ou étapes), les propriétés ou les qualités du sujet ;
 - relevant les mots clés, les champs lexicaux et les figures de style.
- Reconstituer l'organisation du texte en dégagant l'ordre d'énumération des éléments de cette description : une progression dans le temps, dans l'espace, une progression du général au particulier, etc.

Analyse de textes explicatifs

- Reconnaître le sujet de l'explication en dégagant précisément l'affirmation, le fait ou le phénomène expliqué ;
- reconnaître les procédés explicatifs (définition, comparaison, reformulation, recours à l'exemple, etc.) ;
- relever les mots clés et les champs lexicaux ;
- relever les rapports (cause, conséquence, but, etc.) qui permettent l'explication ;
- relever les signes de ponctuation qui marquent des rapports de conséquence, d'explication, d'énumération ;
- reconstituer le plan du texte en ;
- reconnaissant dans l'introduction un questionnement en pourquoi portant sur une affirmation, un fait ou un phénomène ;
- cernant la phase explicative qui apporte des réponses au questionnement exposé dans l'introduction ;
- identifier la façon dont les explications sont agencées ou sériées : l'énumération de causes, la comparaison d'un fait ou d'un phénomène avec un autre, le rapport entre cause et conséquence, etc. ;

Analyse de textes argumentatifs

- Reconnaître le sujet de l'argumentation (dégager précisément le sujet) ;
- reconnaître les éléments de l'argumentation :
 - dégager la thèse : l'énoncé qui expose ce vers quoi tend le texte, la conclusion vers laquelle le texte mène le destinataire ;
 - repérer la contre thèse, celle à laquelle s'oppose le texte ;
 - repérer les arguments et les contre arguments.
- reconstruire le plan du texte en :
 - délimitant l'introduction ;
 - observant la structure de l'argumentation choisie ;
 - dégagant la conclusion.
- réagir au texte en établissant des liens entre la thèse défendue dans le texte et son opinion personnelle.

5.3. Ecriture

Compétences visées : de façon générale, de la première à la troisième année secondaire, l'élève devrait témoigner d'une capacité d'écrire des textes dont la longueur et la complexité augmentent progressivement et démontrer une connaissance adéquate du code écrit. Il doit développer l'habileté à écrire des textes qui répondent à diverses intentions pour entrer en contact avec d'autres : raconter, informer, exprimer ses sentiments et ses points de vue, inciter à l'action, jouer avec les mots, et cela en respectant les règles de la syntaxe, du lexique et de l'orthographe. En deuxième année, précisément, il développera les capacités suivantes :

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Déterminer le contenu de son texte en tenant compte de l'intention d'écriture, du sujet et des destinataires	1- Produire des phrases qui contribuent à réaliser l'intention d'écriture ; 2- Développer des idées qui contribuent à réaliser l'intention d'écriture.
2- Structurer son texte et enchaîner ses idées de façon cohérente	1- Présenter ses idées de façon ordonnée ; 2- Utiliser des procédés de structuration et présentation adaptés à la forme du texte ; 3- Etablir des liens entre les phrases.
3- Structurer ses phrases selon les règles de la syntaxe	1- Ordonner correctement les phrases ; 2- Employer les mots de relation de façon appropriée ; 3- Ponctuer correctement ses phrases.
4- Utiliser des mots et des expressions appropriés et variés	1- Utiliser un vocabulaire précis ; 2- Eviter les redondances par l'emploi de substituts.
5- Respecter les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale	1- Orthographier correctement les mots usuels : tension, assimilations, hiatus ; 2- Veiller aux accords dans la phrase.
6- Respecter les règles d'écriture cursive	1- Respecter le format des lettres majuscules et minuscules ; 2- Respecter l'espacement des mots.
7- Relire son texte aux fins de correction et d'amélioration	1- S'auto-corriger.

Contenus d'apprentissage en écriture

Écriture de textes narratifs

- Déterminer l'effet que l'on souhaite produire : émouvoir, distraire, maintenir en haleine, etc.

- Créer un univers narratif

- inventer et sélectionner les éléments d'une histoire propice au développement d'un thème : des intrigues, des lieux, des époques pouvant servir de cadre à l'histoire, les caractéristiques des personnages ainsi que les caractéristiques du narrateur ;

- Organiser son texte

- élaborer le plan de son texte à l'aide du schéma narratif et du schéma actanciel ;
- déterminer l'ordre de déroulement des actions ;
- déterminer le point de vue du narrateur ;
- préciser le ton du narrateur (dramatique, humoristique, etc.).

- Rédiger son texte

- rédiger la situation initiale qui donne accès à l'univers narratif de son récit :
 - présenter un ou plusieurs personnages ;
 - préciser le lieu et le temps ;

- évoquer une atmosphère.

- rédiger l'ouverture de son récit en recourant à un élément déclencheur (action ou événement perturbant l'équilibre de la situation initiale) ;
- rédiger le nœud en développant une suite d'actions ou d'événements qui fait progresser le récit ;
- rédiger le dénouement qui met fin au processus de transformations du récit ;
- rédiger la situation finale qui referme l'univers narratif de son récit ;
- insérer correctement des dialogues dans son récit ;
- assurer la clarté et la cohérence de son texte : assurer, tout au long de son texte, la continuité et la progression du récit en recourant à différents types de mots substitués pour reprendre l'information déjà présente dans le texte ;
- marquant l'organisation du texte : les relations entre les principales étapes du récit (organisateurs textuels) ;
- faire la mise en page appropriée.

Ecriture de textes descriptifs

- Choisir le contenu de la description :
 - sélectionner les aspects et les sous-aspects (composantes, parties, phases, étapes) du sujet de la description ;
 - sélectionner les qualités ou les propriétés du sujet ;
- élaborer le plan de son texte :
 - progression dans le temps ou dans l'espace ;
 - progression du général au particulier ;
- rédiger son texte :
 - mentionner le sujet de la description au début de son texte ;
 - développer la description énumérant les aspects du sujet selon l'ordre déterminé dans le plan ;
 - employer les figures de style (comparaison, métaphore, métonymie, etc.) pour qualifier les éléments de la description ;
 - adapter le vocabulaire aux exigences de sa production ;
 - assurer la conformité de son texte avec le fonctionnement de la langue.

Ecriture de textes explicatifs :

- Choisir le sujet de l'explication :
 - sélectionner le fait, le phénomène physique ou social, l'affirmation que l'on se donne pour tâche d'expliquer ;
 - inventorier et sélectionner les aspects d'un sujet en fonction des questions que l'on se pose à son propos.
- élaborer le plan de son texte :
 - choisir le procédé explicatif adéquat (la définition, la comparaison, le recours à l'exemple, la reformulation, etc.) ;
 - illustrer certains aspects de son texte par des schémas, des tableaux, des images, etc. ;
 - adopter une attitude par rapport au sujet choisi (objectif, subjectif) ;
 - adopter un ton par rapport au sujet choisi ;
 - choisir un plan :
 - ü énumératif (énumération des causes) ;
 - ü comparatif (comparaison d'un fait ou d'un phénomène avec un autre) ;
 - ü causal (rapport entre cause et conséquence).

- rédiger son texte :
 - rédiger l'introduction :
 - exposer le fait, le phénomène ou l'affirmation suscitant des questions ;
 - montrer en quoi le fait, le phénomène ou l'affirmation suscite les questions ou nécessite une explication ;
 - présenter les grandes articulations de son texte ;
 - rédiger l'explication :
 - traiter les différents aspects du sujet selon le plan et les procédés explicatifs choisis ;
 - rédiger la conclusion :
 - reformuler l'essentiel de l'explication attendue ;
 - dégager des éléments qui n'ont pas été traités ;
 - dégager les éléments qui devraient être approfondis.
 - assurer tout au long de son texte, la continuité et la progression de l'information ;
 - insérer au besoin des discours rapportés ;
 - faire la mise en page en tenant compte de l'organisation de son texte.

Ecriture de textes argumentatifs

- Analyser la situation de communication en précisant son intention :
 - agir sur les croyances, les valeurs, les savoirs ou le comportement de quelqu'un ;
 - expliquer quelque chose à quelqu'un pour l'influencer
- choisir la manière d'organiser son texte :
 - déterminer une stratégie argumentative : la réfutation ou l'explication argumentative ;
 - sélectionner les arguments d'autorité pour appuyer ou réfuter une thèse ;
 - déterminer son point de vue et préciser son attitude par rapport à sa thèse (implication ou distanciation).
- rédiger son texte :
 - rédiger l'introduction : amener le sujet, poser le sujet, présenter les grandes articulations de son texte ;
 - déterminer une stratégie argumentative : la réfutation ou l'explication argumentative ;
 - rédiger l'argumentation : développer les différents aspects selon la stratégie argumentative retenue, le genre de texte et le sujet de son argumentation ;
 - rédiger la conclusion : reformuler la thèse (rétrospective) ou élargir le débat (prospective) ;
 - s'assurer que ses arguments sont pertinents, fondés et non contradictoires ;
 - faire la mise en page en tenant compte de l'organisation de son texte.

5.4. Grammaire de la phrase et du texte

Présentation : les apprentissages en grammaire de la phrase (syntaxe et orthographe grammaticale) et du texte se feront concurremment : ils partiront généralement d'observations faites par l'élève au cours de pratiques de lecture ou d'écriture pour déboucher sur la vérification et l'évaluation de la forme et du sens de ses propres phrases dans ses textes.

Cette démarche, qui part des pratiques de lecture à celles d'écriture, exige qu'on enseigne à l'élève des méthodes d'observation, d'identification et de vérification, qu'il les utilise fréquemment avec l'aide du professeur afin de devenir progressivement capable de les employer seul.

Compétence visée : l'enjeu est de pouvoir réemployer les constructions syntaxiques étudiées, les insérer dans des textes pour faire progresser l'information et assurer la cohérence du texte.

Contenus d'apprentissage

• Les constituants de la phrase

- le groupe du nom : Nom + P.S.Relative
- la phrase simple

• Les subordinées

- la subordinée relative : emploi des relatifs (*i, iÄer, iÄef, ...*) ;
- la subordinée complément de la phrase : lieu, cause, conséquence, but, comparaison.

• La cohérence du texte

- les marqueurs de relation :
 - marquer explicitement les relations sémantiques (d'addition, de but, de temps, etc.) entre des éléments dans une phrase ou entre les phrases ;
- la reprise de l'information :
 - employer les substituts qui permettent d'assurer la cohérence du texte ;
 - employer les connecteurs qui permettent d'assurer la cohérence entre les paragraphes ;
- la progression de l'information :
 - la cohérence et la cohésion entre les phrases : compléter un thème ou un rhème essentiels de la phrase précédente ;
 - les différents types de progression thématique dans un texte : la progression à thème évolutif.

• Le discours

- la situation de communication ;
- la situation d'énonciation.

• La conjugaison

- les valeurs de l'aoriste : impératif, prétérit, aoriste intensif, aoriste avec *ad* ;
- différentes conjugaisons de verbes ayant la même forme.

5.5. Lexique

Présentation : une compétence lexicale est indispensable, car elle facilite la compréhension et concourt à une expression juste et nuancée. En classe, elle peut se développer dans des activités portant sur le vocabulaire et à l'occasion des pratiques de communication orale et écrite.

En première année secondaire, les apprentissages lexicaux concerneront, en particulier :

- pour les textes narratifs ou poétiques :
 - le vocabulaire relatif aux traits physiques, moraux, psychologiques des personnages,
 - le vocabulaire relatif aux sentiments, aux émotions et aux sensations,
 - le vocabulaire relatif à la situation et au mouvement dans l'espace et le temps ;
- pour les textes explicatifs et argumentatifs (en fonction des thèmes à exploiter) : activités professionnelles, monde animal, la culture, la santé, etc.

Compétences visées

- En vocabulaire, l'élève sera amené à accroître sa capacité à :
- observer et appliquer les procédés de formation des mots ;

- mettre en relation les mots et les combiner adéquatement dans un texte ;
- situer la variante étudiée dans le lexique amazigh.

Contenus d'apprentissage

• La dérivation

Reconnaître et appliquer les procédés de dérivation :

- verbe → nom (*cuà* → *amecàaà*)
- verbe → adjectif (*qqen* → *uqqin*)
- la composition (*urmir*, *ayesmar*, *adrar-ufud*)

• Les familles de mots

Explorer différentes familles de mots.

• Le sens des mots et la polysémie

- explorer l'aire sémantique de mots polysémiques ;
- trouver le sens d'un mot d'après le contexte (définition, exemple, synonyme, antonyme, comparaison, etc.)

• Les relations entre les mots

- prendre conscience de la relation d'inclusion qui lie un mot générique et un mot spécifique (*aseklu* englobe *tazemmurt*, *taslent*,...);
- employer le procédé de définition par générique et spécifique pour éclairer le sens des mots ;
- recourir à des mots ou à des périphrases à valeur générique pour assurer la continuité entre les phrases (*Si Belqasem yenĀa yiwen urgaz deg ssuq. TawaĀit-a ad d-teglu s tiyÑ*).

• La synonymie

- explorer les réseaux synonymiques de mots polysémiques.

• Les champs lexicaux

- dresser un inventaire de mots sur un thème donné ;
- observer et employer des mots ou des expressions jouant le rôle d'organisateur textuels (exemple : début – transition – rappel – annonce – fin).

6. Igburen n ulemmud

6.1. Inaw

† Tagnit n teywalt d tagnit n tinawt.

6.2. Amawal

Asuddem

† Akkaz d usnas n tarrayin n usuddem

Amyag – isem (*cuâ – amecâah*)

Amyag – arbib (*qgen – uqqin*)

Asuddes

† Amedya : urmir, aÄesmar, adrar-ufud, asÄersif, alemsir

Awalen yezdi uÄar

† Asiked n taywiwin n wawalen

Anamek n wawalen akked taġetnamka

† Asiked n wennar anamkan n wawalen igetnamkanen

† Tifin n unamek n wawal ilmend n usatal (tabadut, amedya, aknaw, arwas, aserwes, atġ.)

AssaÄen gar wawalen

† Tigzi n wassaÄ n usikki yellan gar wawal ajemmal d wawal ulmis (*aseklu : tazemmurt, taslent, tabelluÑt, ...*).

† Asemres n tarrayt n usbadu s ujemmal d wulmis i usefru n yinumak n wawalen.

† Asemres n wawalen neÄ tifyar ilan azal n ujemmal iwakken ad mseÑfarent tefyar akken iwata (Si Belqasem yenÄa yiwen urgaz di ssuġ. **TawaÄit-a** ad d-teġlu s tiyaÑ).

Tarwest

† Asiked izeÑwan n terwest n wawalen igetnamkanen

Igran n umawal

† Askar n umuÄ n wawalen Äef kra n usentel

† Asekkud usemres n wawalen neÄ tinfaliyin izeééen aÑris (amedya : tazwara, asaka, asmekti, talÄut, taggara)

Asigez

† Asigez deg uÑris n umezgun

6.3. Tajerrumt

6.3.1. Tajerrumt n tefyirt

Isegren n tefyirt

† Aggay anisem : tamsentelt tamassaÄt (*i, ay, iÄer, ideġ, iÄef, degwaydeg, ...*)

† Aggay anemyag : isegren-is

- Tafyirt taÄerfit

Tifyar timsental

† Tafyirt tamsentelt n : wadeg, iswi, analkam, aserwes, taÄara.

6.3.2. TazÑawt n uÑris

† ImecraÑen n wassaÄ

- Askan n wassaÄen inamkanen (n yiswi, n wadeg, n unalkam, n userwes, atg.) gar yiferdisen n tefyirt neÄ gar tefyar

† AseÄnu n yisalli

- Asemres n yixulaf gar tefyar (amatar/amqim, arwasen/irbiben)

- Asemres n yixulaf gar tseddarin (isuraz)

† Tafara n yisali

- TazÑawt gar usentel s usmad i yisegren igejdanen n tefyirt yezwaren.

- Tiwsatin n tfara n usentel deg uÑris : tafara s temhazt n usentel.

6.4. Taseftit

† Timeêri n wurmir war tazelÄa :

- AnaÑ

- Izri

- Urmir ussid

- Urmir s ad.

† Imyagen ilan yiwet n talÄa

† Uddimen n umyag

7. Indications méthodologiques

7.1. Lecture du programme et plan d'étude

7.1.1. Un programme à partir de l'approche par compétences

Le programme de la 1^{re} A.S., comme celui du niveau précédent, est élaboré à partir de l'approche par compétences. Il établit l'ensemble des résultats d'apprentissage que les élèves devront maîtriser à la fin de l'année scolaire grâce à l'acquisition d'un ensemble de capacités, d'habiletés et de contenus disciplinaires.

Grosso modo, l'approche par compétences consiste à :

- analyser avec rigueur les situations de travail dans lesquelles se trouvent déjà ou se trouveront prochainement les élèves ;
- déterminer les compétences requises pour accomplir adéquatement les tâches et assumer les responsabilités qui en découlent ;
- traduire ces compétences en objectifs et en activités d'apprentissage ;
- établir un plan d'étude pour la classe(à partir de la lecture du programme).

7.1.2. La progression ou le plan d'études

Le programme (référentiel officiel) n'est pas la programmation (ou plan d'études) qui, elle, est ajustée aux élèves, de période à période. Pour établir un plan d'études, il ne suffit pas de reproduire la table des matières du manuel scolaire d'un niveau déterminé, mais il s'agit de bien connaître le programme, l'avoir à l'esprit en le lisant fréquemment.

Le plan d'études établi doit déboucher tout naturellement, en classe, sur la réalisation par les élèves de projets individuels ou collectifs permettant d'intégrer des apprentissages de différentes natures et de différents niveaux. Le nombre de projets doit être arrêté en adéquation avec la masse de compétences retenues.

En planifiant la réalisation d'un projet quelconque avec ses élèves, l'enseignant devra identifier les compétences disciplinaires et transversales que le projet vise à développer et en tenir compte dans la réalisation et dans l'évaluation. Il doit en outre fixer le nombre de séquences didactiques nécessaires pour la finalisation du produit.

La séquence se présente comme un outil de pensée didactique qui permet de mettre en œuvre le décloisonnement des activités de tamazight. Le professeur aborde à la fois la lecture sous toutes ses formes (lecture cursive, lecture détaillée ou analytique, lecture de l'image), les pratiques d'écriture, la pratique de l'oral, l'étude des outils lexicaux, grammaticaux et orthographiques. La séquence permet d'intégrer ces différentes composantes de la langue selon un principe de décloisonnement dans une perspective de maîtrise du discours. Cependant, cela n'empêchera pas que des moments de la classe soient consacrés à des activités de systématisation et de formalisation.

Voici comment procéder :

- Lister toutes les compétences à atteindre ;
- établir une taxonomie ;
- rechercher les types d'écrits les mieux appropriés pour rencontrer les notions à structurer ;
- imaginer des projets, des défis ;
- enrichir l'environnement de documents authentiques ;
- aller à la rencontre de ces écrits par le biais de projets de lecture.

En résumé, c'est son plan d'étude que l'enseignant proposera à sa classe.

7.2. Nouvelles conceptions pédagogiques pour l'enseignement de tamazight

7.2.1. Une autre conception de l'apprentissage

L'apprentissage de la langue amazighe à l'école doit être fondé sur l'acquisition de compétences.

Ces compétences seront développées, en mettant les apprenants dans des situations qui donnent du sens à ce qu'ils apprennent et qui les rendent en mesure de mobiliser les connaissances acquises en cours d'apprentissage, grâce à un modèle intégratif d'exercices pratiques et de situations- problèmes.

Dans toutes les activités de la classe, l'apprentissage de la langue amazighe doit constamment être orienté vers la vie, par la prise en compte du sens ; l'élève, à cet effet, doit être conscient que ce qu'il apprend a du sens pour lui, doit servir à quelque chose dans la vie de tous les jours.

C'est ainsi que l'enseignement de cette discipline sera orienté vers le développement des capacités intellectuelles supérieures telles que : l'analyse, la synthèse, la résolution de problèmes par l'effort personnel et la réflexion.

7.2.2. Une autre conception des rôles du maître et de l'élève

Toute réforme de programme doit impliquer au mieux de nouvelles pratiques pédagogiques ; il ne sert à rien d'adopter de nouvelles conceptions de l'apprentissage et de l'évaluation, si elles ne sont pas accompagnées par une rénovation de la formation des enseignants.

Ces derniers, pour travailler dans de telles conditions, doivent être nécessairement créatifs, autonomes, spontanés, à l'écoute de leurs élèves, animateurs plutôt que transmetteurs de connaissances, conférenciers ou lecteurs de fiches pédagogiques toutes prêtes.

L'élève doit être associé à son apprentissage et participer à sa propre formation. Il doit être souvent mis en situation de réfléchir et de résoudre des problèmes. Cette situation d'apprentissage l'oblige en quelque sorte à mobiliser ses ressources pour accomplir les tâches demandées.

7.2.3. Une autre conception de la gestion de la classe, et plus largement, de la gestion de l'école

La mise en œuvre d'une pédagogie différenciée est proposée par le programme ; elle suppose de nouveaux rapports avec les apprenants, à savoir : un comportement moins directif, une meilleure connaissance de la situation de chaque apprenant, un souci constant des différences et de la diversité de niveau, du rythme d'apprentissage, de la motivation des élèves. Il faut savoir que ces derniers n'apprennent pas tous de la même manière, que chacun construit ses connaissances à partir de celles qu'il possède déjà, qu'il les acquiert dans l'action.

Bref, les enseignants, comme les chefs d'établissements, doivent avoir une conscience claire des enjeux et des défis au niveau de la gestion de la classe et de l'école.

7.3. La démarche d'enseignement / apprentissage

La règle d'or concernant le processus d'apprentissage d'une langue : d'abord, l'apprenant entend et comprend, puis il parle, ensuite il lit et enfin il écrit. Ceci implique que, dans la démarche d'apprentissage, l'oral précède l'écrit ; de même, la compréhension précède l'expression. C'est ainsi que, dans la mise en œuvre d'une séquence pédagogique, les activités s'inscrivent dans une progression cohérente :

- compréhension de l'oral ;
- expression orale ;
- compréhension de l'écrit ;
- expression écrite.

C'est à la fois l'objet de l'apprentissage (sur quoi il porte) et son but (le niveau de performance visé) qui sont au départ et à la base des choix de la démarche pédagogique.

Le présent programme préconise une logique pédagogique qui prenne appui sur la démarche inductive qui favorise une construction consciente des savoirs et savoir-faire par l'élève lui-même. Les acquisitions passent impérativement par une typologie d'activités qui couvre l'ensemble des niveaux taxonomiques ; certains apprentissages nécessitent la mise de l'élève devant une situation problème.

Cette démarche constructiviste s'appuie sur l'observation, l'expérience, l'interaction et l'évaluation.

7.4. L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets

Le présent programme propose une pédagogie de projet. Le projet se construit par étapes sous forme de séquences d'apprentissage complémentaires. Il implique l'association d'activités multiples pour aboutir à une production écrite ou orale qui nécessite une organisation rigoureuse et planifiée.

7.5. La réalisation du projet

Pour assurer la réussite, tout projet de communication devrait suivre un processus qui comprend trois étapes : *la planification*, *la réalisation* (gestion de la tâche) et *l'évaluation* du projet :

7.5.1. La planification du projet

Elle consiste en :

- l'analyse de la tâche (intention de communication et produit final) et des stratégies nécessaires pour accomplir cette tâche ;

- l'analyse de son habileté à réaliser la tâche dans les conditions de réalisation ;
- l'élaboration du plan d'action ;
- l'activation des connaissances antérieures sur le sujet et sur les moyens à utiliser pour réaliser efficacement la tâche.

7.5.2. La réalisation (gestion de la tâche) consiste en :

La gestion efficace des moyens (stratégies et connaissances) pour accomplir la tâche (comprend les ajustements à faire en cours de route – métacognition).

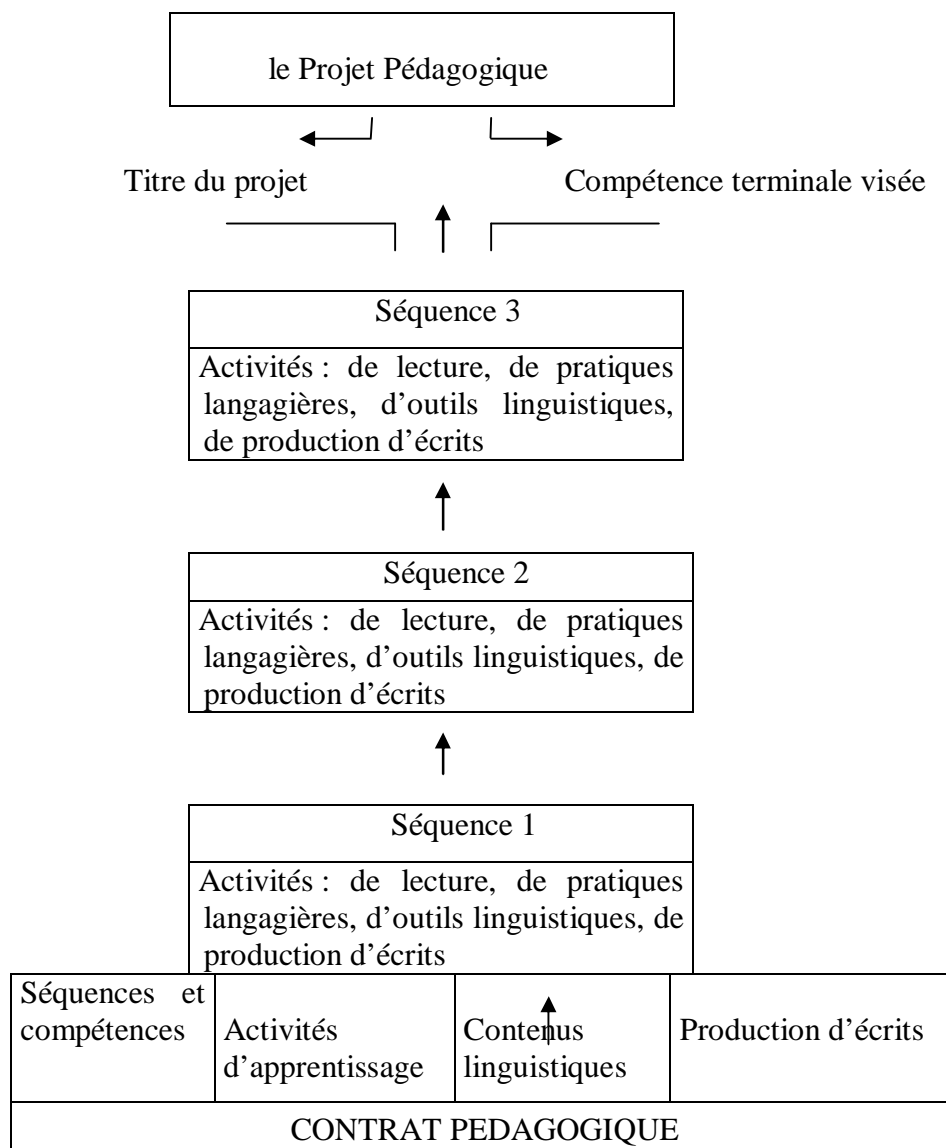
7.5.3. L'évaluation (bilan des apprentissages)

Elle consiste en :

- l'analyse du produit en tenant compte de l'intention de communication et de ses attentes ;
- l'analyse des moyens utilisés pour accomplir la tâche de façon efficace ;
- l'analyse de ses compétences (degré de satisfaction en tenant compte de conditions de réalisation).

Le projet pédagogique est un véritable plan de formation à deux dimensions – notionnelle et procédurale – jalonné de pauses-bilan qui permettent par le biais de l'auto-évaluation, de la co-évaluation et de l'évaluation par l'enseignant, de faire le point et de réguler les apprentissages autant en ce qui a trait au produit qu'au processus.

Schéma du projet



7.6. La gestion de l'horaire

L'horaire impartit à tamazight étant de trois heures par semaine ; il est distribué sous-forme de plage horaire à utiliser de façon souple, c'est-à-dire en fonction des besoins d'apprentissage.

7.7. L'évaluation

L'évaluation vise à :

- situer les acquis et les besoins par rapport aux compétences attendues ;
- répondre à des besoins identifiés.

De façon générale, en matière d'évaluation des apprentissages, ces dernières années ont été marquées par des changements au plan :

- de la structure des programmes d'études (méthode d'élaboration de programme par compétences) ;
- de la conception de l'apprentissage (du béhaviorisme au cognitivisme) ;
- des objets d'évaluation eux-mêmes (des connaissances aux compétences) ;
- des modes d'évaluation (du normatif au critérié) ;
- des instruments de mesure (des tests de connaissances aux situations-problèmes) ;

- et de la façon de transmettre les résultats d'apprentissage (de la note en % aux résultats descriptifs).

Ces changements ont été influencés par différentes recherches et mouvements pédagogiques dont les principaux sont : la psychologie cognitive et l'organisation des connaissances antérieures de l'apprenant, le transfert des apprentissages et la métacognition (quand dois-je utiliser telle ou telle façon de procéder), de même que la motivation et le contexte social de l'apprentissage (l'approche coopérative).

Cela dit, une formulation claire des objectifs à atteindre au terme d'une période de formation (séquence et/ou projet) permet d'évaluer de façon claire les acquis des élèves à différents niveaux : celui du produit final, celui de la démarche et celui des apprentissages.

Le produit final doit être évalué dans son ensemble et à l'aide de critères liés à la nature du produit (conte, lettre, exposition, dépliant...) Ce type d'évaluation vise à apprendre aux élèves à jeter un regard critique et objectif sur leur produit et à améliorer les réalisations futures.

L'évaluation de *la démarche* porte sur la façon dont le travail a été accompli, sur les choix qui ont été faits, sur la répartition et l'organisation des tâches, sur la résolution des problèmes, etc. C'est une évaluation de processus et non de résultats. Elle vise à objectiver les apprentissages sociaux importants qui s'effectuent quand on réalise un projet collectif et à favoriser un meilleur fonctionnement collectif futur. Cette évaluation doit se faire en groupe complet ...et l'enseignant doit s'inclure dans le groupe.

L'évaluation des *apprentissages* concerne les compétences (tant transversales que disciplinaires) et les éléments de la compétence ciblés par l'enseignant dans la planification pédagogique de son projet et s'effectue à l'aide d'outils d'évaluation (grille d'observation et d'appréciation, instruments de mesure, etc.)

Il est impératif d'assurer une évaluation individuelle des apprentissages pour chaque élève : le projet n'est que le contexte collectif dans lequel se réalisent des apprentissages fondamentalement individuels.

L'évaluation est toujours envisagée sous trois formes :

- l'évaluation diagnostique, en début d'apprentissage ;
- l'évaluation formative, pendant l'apprentissage ;
- l'évaluation sommative, en fin de période d'apprentissage.